

## LE RAPPORT DU MAIRE

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal et l'article 11 de la Loi sur le Traitement des élus municipaux, le maire doit présenter son rapport sur la situation financière de la municipalité, au moins quatre semaines avant l'adoption du budget. En conséquence, c'est avec plaisir que je vous transmets aujourd'hui les états financiers de l'exercice qui se termine le 31 décembre 2007, le rapport du vérificateur, les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation pour l'exercice 2008 et les orientations du budget 2009.

### **1. ÉTATS FINANCIERS 2007 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

<b>REVENUS</b>	<b>932 351 \$</b>
<b>DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>498 432 \$</b>
<b>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES (INVEST.)</b>	<b>74 215 \$</b>
<b>TOTAL DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS</b>	<b><u>572 647 \$</u></b>
<b>SURPLUS AVANT AFFECTATIONS</b>	<b>359 704 \$</b>
<b>SURPLUS AFFECTÉ DE L'EXERCICE 2006</b>	<b><u>45 221 \$</u></b>
<b>RÉSULTAT NET (SURPLUS DE L'EXERCICE)</b>	<b><u>404 925 \$</u></b>

Au terme de l'exercice de 2007 il y a un excédent des revenus sur les dépenses d'un montant de 404 925 \$. Le surplus accumulé au 31 décembre 2007 est établi à 406 249\$. La vérification des livres de la municipalité de Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River, faite par Jules Bélisle, c.a., établit l'exactitude et la conformité des livres.

### **2. INDICATIONS SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE 2008**

Les livres comptables au 6 novembre 2008 indiquent ce qui suit :

<u>RECETTES</u>	<u>BUDGET</u> 2008	<u>RECETTES</u> 6/11/2008
Taxes et tarifications	528 318 \$	541 518 \$
Paiement tenant lieu de taxes	2 996 \$	2 894 \$
Autres recettes de source locale	43 100 \$	41 097 \$
Transferts : réseau routier	<u>109 261 \$</u>	<u>69 561 \$</u>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b><u>683 675 \$</u></b>	<b><u>655 070 \$</u></b>
<b>SURPLUS AFFECTÉ</b>	<b><u>91 599 \$</u></b>	
<b>TOTAL RECETTES ET AFFECTATIONS</b>	<b><u>775 274 \$</u></b>	
<u>DÉPENSES</u>	<u>BUDGET</u> 2008	<u>DÉPENSES</u> 6/11/2008
Administration générale	124 253 \$	81 826 \$
Sécurité publique	164 468 \$	134 153 \$
Transport routier	154 533 \$	161 391 \$
Hygiène du milieu	70 850 \$	74 036 \$
Urbanisme, mise en valeur territ	37 115 \$	23 910 \$
Loisirs et culture	10 500 \$	10 250 \$
Entretien édifices	50 355 \$	36 758 \$
Frais de financement	200 \$	81 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b><u>612 274 \$</u></b>	<b><u>522 405 \$</u></b>

<u>AFFECTATION : IMMOBILISATIONS</u>	<u>BUDGET</u> <u>2008</u>	<u>DÉPENSES</u> <u>6/11/2008</u>
Camion incendie	70 000 \$	0 \$
Réseau routier	90 000 \$	293 677 \$
Équipements de bureau	3 000 \$	0 \$
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b><u>163 000 \$</u></b>	<b><u>293 677 \$</u></b>
<b>TOTAL DÉPENSES ET AFFECTATIONS</b>	<b><u>775 274 \$</u></b>	<b><u>816 082 \$</u></b>

Mentionnons que cet item du présent rapport est rédigé en conciliation avec les prévisions budgétaires adoptées en décembre 2007 pour les fins de l'exercice qui se termine au 31 décembre 2008. Toutes les données relatives aux divers projets ne sont comptabilisées qu'une fois ceux-ci terminés.

En considérant les comptes à recevoir ainsi que les dépenses à effectuer d'ici la fin de l'exercice financier 2008 nous pouvons envisager un déficit des revenus sur les dépenses pour l'exercice en cours.

Le traitement annuel des élus municipaux est de 8 100\$ pour le maire et 2 700 \$ pour les conseillers et ce depuis 2008. Le traitement des élus est réparti comme suit :

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATIONS DE DÉPENSES
Maire	5 400 \$	2 700 \$
Conseillers	1 800 \$	900 \$

De plus le maire et/ou le maire suppléant reçoit un salaire de 2772 \$ cette année pour sa présence aux réunions de la MRC de Brome-Missisquoi.

### **3. RÉALISATIONS 2008**

Notre valeur d'évaluation municipale imposable déposée en octobre 2006, première année du rôle triennal, pour l'exercice 2007-2008-2009 s'élevait à 56 273 600 \$ comparativement à 56 577 800 \$, pour la deuxième année du rôle 2007-2008-2009.

Une subvention de 25 000 \$ provenant du budget du député provincial M. Pierre Paradis a permis d'améliorer le chemin Molleur.

Nos principales réalisations de l'année 2008 sont :

- ❑ Mandat accordé à une firme d'ingénieurs relativement à la préparation des plans et devis et à la surveillance des travaux pour la réfection du chemin Molleur
- ❑ La réfection du chemin Molleur
- ❑ La fermeture du fossé, côté ouest du chemin Molleur
- ❑ Changement des fenêtres et allèges de la façade de l'hôtel de ville
- ❑ La réfection d'une partie du chemin Morgan
- ❑ Mandat accordé à une firme d'ingénieurs relativement à l'inspection des installations septiques des citoyens

### **4. ORIENTATIONS DU BUDGET 2009**

Nous avons deux ans pour rendre conforme notre plan d'urbanisme et nos règlements au schéma révisé de la MRC de Brome-Missisquoi et nous avons aussi comme objectifs :

- De continuer à améliorer les infrastructures
- De poursuivre nos efforts pour améliorer la qualité de l'environnement
- De soutenir la croissance économique à long terme
- D'améliorer la qualité de vie des citoyens

Pour réaliser nos objectifs, nous aurons accès à de nouveaux outils de financement et nous pourrons compter sur ceux déjà existants.

Le budget sera adopté au cours d'une séance spéciale qui se tiendra le 22 décembre 2008 à 20h00 et à laquelle tous les contribuables sont invités.

Ernest W. Gasser, maire suppléant